



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, le mardi 23 mai 2023, à 19 heures.

À l'assemblée du conseil municipal étaient présents:

Mairesse : Audrey Sénéchal

Conseillères : Line Rondeau, Marie-Josée Bibeau

Conseillers : Olivier Plante, Bernard Coutu, Gilles Côté, Michel Allard

Le quorum est constaté.

Était aussi présent Marc-André Brûlé, Directeur général, Greffier et Trésorier et Mme Catherine Gagnon.

Points statutaires :

1. Registre des présences et vérification du quorum

2. Mot de bienvenue

Mme Audrey Sénéchal agit à titre de présidente d'assemblée et constate le quorum à **19h15**, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Registre des présences et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolutions du Conseil

4. Démission du Directeur-général et transfert de dossiers
5. Embauche Direction générale, Greffe et Trésorerie
6. Salaire de la direction générale
7. Changement de représentant auprès de Revenu Québec
8. Carte de crédit, carte de débit, et pouvoirs auprès de Visa et Desjardins
9. Modification de l'organigramme de la sécurité civile
10. Représentation ventes pour taxes
11. Mise à jour REQ
12. Mise à jour CNESST
13. Transfert d'adhésion ADMQ
14. Formation de la DG

Clôture

15. Levée de l'assemblée

2023-05-090

Il est proposé par Line Rondeau et appuyé par Olivier Plante d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolutions du conseil

4. DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRANSFERT DE DOSSIERS

2023-05-091

Il est proposé par Michel Allard et appuyé par Bernard Coutu

- D'accepter la lettre de démission déposée le 1^{er} mai par Marc-André Brûlé et effective le 13 juin 2023.
- D'accepter l'offre de Marc-André Brûlé de procéder à titre de Directeur général, Greffier et Trésorier à la présentation du mandat d'audit de la municipalité lors de la rencontre du conseil du 12 juin 2023.



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

- De mandater Marc-André Brûlé comme Directeur général pour procéder au transfert de dossiers vers Catherine Gagnon qui agira à titre de directrice générale adjointe jusqu'au 12 juin 2023 et comme Directrice générale, Greffière et trésorière dès le 13 juin 2023, date à partir de laquelle Marc-André Brûlé agira à titre de directeur général adjoint. Le transfert de dossiers sera d'un maximum de 15 journées de travail à compléter entre le 23 mai et le 30 juin 2023 selon un horaire à convenir.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. EMBAUCHE DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE & TRÉSORERIE.

2023-05-092

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier, Marc-André Brûlé, a déposé sa démission le 1^{er} mai 2023;

ATTENDU QU' il est nécessaire de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE le processus d'embauche du poste de Direction générale, Greffe & Trésorerie en cours a été complété;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par Olivier Plante et appuyé par Michel Allard;

D'autoriser Madame Audrey Sénéchal, mairesse, de procéder à l'embauche de Catherine Gagnon au poste de Directrice générale, Greffière & Trésorière, et ce au moment jugé opportun.

QUE Catherine Gagnon détienne tous les pouvoirs attribués à la fonction de Directrice générale, Greffière & Trésorière en vertu du code municipal du Québec.

QUE Catherine Gagnon soit autorisée à signer tous les retraits, transferts, chèques, transactions Accès D, et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon.

QUE Catherine Gagnon soit désignée comme gestionnaire principale auprès d'Employeur D et dispose des accès au site.

QUE Catherine Gagnon soit autorisée à avoir accès à tous les ministères et sites en relation avec la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon.

QUE Catherine Gagnon, Directrice générale, Greffière & Trésorière (ci-après la représentante), soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSEQUR et, généralement, à faire tout ce qui sera jugé utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSEQUR.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

6. SALAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

2023-05-093

Il est proposé par Marie-Josée Bibeau et appuyé par Gilles Côté que la rémunération liée à la fonction de Direction générale, Greffe et Trésorerie, soit fixée de 43700\$ par année à raison de 28 heures par semaine pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

7. CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC

2023-05-094

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Olivier Plante de remplir le formulaire de révocation pour Marc-André Brûlé, de compléter les formulaires d'ajout pour Catherine Gagnon à titre de nouvelle représentante autorisée et de responsable des services électroniques.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. CARTE DE CRÉDIT, CARTE DE DÉBIT, ET POUVOIRS AUPRÈS DE VISA ET DESJARDINS

2023-05-095

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Olivier Plante;

De procéder à l'annulation de la carte visa Desjardins au nom de Marc-André Brûlé et de la remplacer par une carte équivalente au montant de 1000\$ au nom de Catherine Gagnon.

De procéder à l'annulation de la carte d'Accès Desjardins au nom de Marc-André Brûlé et de la remplacer par une carte équivalente au nom de Catherine Gagnon.

De désigner Catherine Gagnon comme fondée de pouvoir et administratrice principale avec Audrey Sénéchal auprès de Visa autant que de Desjardins.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DE SÉCURITÉ CIVILE

2023-05-096

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Olivier Plante d'adopter l'organigramme des mesures d'urgences tel que présenté et de nommer Catherine Gagnon comme coordination adjointe aux mesures d'urgence.

Le nouvel organigramme tient aussi compte des modifications proposées par M. Daniel Brazeau le 15 mai 2023, au sujet de l'entente convenue avec le service de transports de la MRC pour le transport des sinistrés en cas d'urgence.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. REPRÉSENTATION VENTE POUR TAXES

2023-05-097

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Olivier Plante de désigner Mme Catherine Gagnon pour remplacer la mairesse et représenter la municipalité.



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. MISE À JOUR DU REGISTRE DES ENTREPRISE DU QUÉBEC

2023-05-098

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Olivier Plante de mandater Marc-André Brûlé pour procéder à la mise à jour du Registre des Entreprises du Québec.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

12. MISE À JOUR À LA CNESST

2023-05-099

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Olivier Plante de mandater Marc-André Brûlé pour procéder à la mise à jour auprès de la CNESST.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

13. TRANSFERT D'ADHÉSION ADMQ

2023-05-100

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Olivier Plante de mandater Marc-André Brûlé pour procéder au transfert de la cotisation annuelle de ce dernier à l'ADMQ vers Catherine Gagnon.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

14. FORMATIONS DIRECTION GÉNÉRALE

2023-05-101

La nécessité d'un travail d'équipe du maire et de la direction générale
Organisée par la FQM, s'adresse à la Mairesse et à la DG
Durée : 3h
Coût : 293,19\$ par participante (taxes incluses, réduction FQM appliquée)
Date : Jeudi 8 juin, 9 h à 12 h

Introduction à la sécurité civile; formation reconnue par le ministère de la Sécurité publique
Durée : 7 heures
Les coûts par candidat : 230\$
Veuillez choisir une de ces journées :
12, 13 et 14 septembre ou 26, 27 et 28 septembre (SVP confirmer dates privilégiées à M Daniel Brazeau)

Il est proposé par Marie-Josée Bibeau et appuyé par Line Rondeau de procéder à l'inscription de Catherine Gagnon aux formations.

Il est proposé par Marie-Josée Bibeau et appuyé par Line Rondeau de procéder à l'inscription d'Audrey Sénéchal à la formation organisée par la FQM le 8 juin.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-05-102

À **19h27**, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Michel Allard et appuyée par Olivier Plante.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

- Original signé -

Audrey Sénéchal
Mairesse

- Original signé -

Marc-André Brûlé
Directeur Général, Greffier & Trésorier

Je, Audrey Sénéchal, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- Original signé -

Audrey Sénéchal
Mairesse



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

